NEUF CENT POINTS DE LUMIÈRE : LA COMMUNAUTÉ CANADIENNE DES ARCHIVES

LOIS K. YORKE est archiviste provinciale et directrice des Archives de la Nouvelle-Écosse à Halifax. Diplômée de l'Université Dalhousie, elle a passé plus de trente-cinq ans comme archiviste, rédactrice, chercheur, écrivain et consultante en patrimoine culturel, avec un intérêt particulier pour la biographie féministe. Active dans le développement et la promotion de la profession et du réseau archivistique du Canada, elle est ancienne présidente de l'Association canadienne des archivistes, ancienne présidente du Conseil des archives de la Nouvelle-Écosse, et ancien membre du conseil d'administration du Conseil canadien des archives. Plus récemment, son travail s'est déplacé vers l'établissement de partenariats et collaborations novateurs afin de garantir que le patrimoine archivistique de la Nouvelle-Écosse soit visible et pertinent à des auditoires partout à travers la puissance de l'Internet.

Imaginez un instant, une vue du ciel nocturne du Canada capturée par un satellite en transit si haut de la terre qu'un seul coup de caméra à bord capte l'ensemble du pays. Imaginez ensuite tout ce qui est en dessous dans l'obscurité absolue, sauf pour les points de lumière émis par chacune des archives du Canada. Que verriez-vous ? Telles des balises le long des caps, il y aurait au moins 900 points de lumière, grands et petits, s'étendant en chaînes et en grappes et en points isolés à travers ce vaste pays qu'est le nôtre, d'un océan à l'autre, et partout entre les deux.

Si nous comptions chaque point de lumière, combien y en aurait-il effectivement ? Nous ne savons pas avec certitude, en grande partie en raison de la nature des archives canadiennes, qui est, au mieux, fluide et dynamique, réunissant de nombreux référentiels distincts fondés sur la géographie, le mandat, les sponsors et les thèmes. Il y a des archives provinciales et territoriales ; des archives municipales ; des archives communautaires (au sens étroit du terme « communautaire ») ; des archives d'entreprises et organisationnelles ; des archives d'université, de collège ou d'école ; des archives religieuses et des archives thématiques axées sur des intérêts spéciaux tels l'origine ethnique, la culture, le droit, les Premières Nations, la médecine, les forces armées, l'expérience LGBT, et ainsi de suite.

La situation est compliquée davantage par la colocalisation et le coparrainage de nombreuses archives – il y a des archives dans les musées, des archives et des « chambres d'histoire » dans les bibliothèques, des centres de documentation au sein des universités, etc. En outre, il y a des conseils de gouvernements provinciaux, territoriaux et régionaux, et parfois des réseaux informels d'archives, travaillant ensemble alors que les grandes communautés se concentrent sur le renforcement de la visibilité et la mobilisation des ressources. Enfin, il y a des archives si petites ou si isolées qu'elles sont à peine connues, à l'exception de ceux pour lesquels elles sont importantes.

Pour les fins de cette exploration, comment devrions-nous définir les « archives communautaires » et combien peut-il y en avoir ? Une approche consiste à utiliser le Conseil canadien des archives comme lentille. Fondé en 1985, le Conseil a été structuré comme une « communauté de communautés », fondé sur le réseautage et les entreprises de collaboration entre 13 conseils provinciaux et territoriaux. Un des résultats remarquables de cette initiative fut Archives Canada, le catalogue descriptif national en ligne, qui incluait en 2001 environ 800 archives. Ajoutez un 15 % de croissance, les cas d'exception et les archives qui n'ont pas de présence en ligne, et nous pouvons sans doute conclure que, au sens large, le réseau des institutions d'archives canadiennes, doit maintenant compter au moins 900 établissements.

Afin de dresser un portrait de cette communauté dans la deuxième décennie du 21e siècle, 12 conseils provinciaux et territoriaux ont contribué à une brève analyse SWOT très informelle. L'idée sous-tendant cet exercice était que les grandes forces, faiblesses, opportunités et menaces identifiées par chacun d'eux seraient, généralement parlant, communes à tous. Cette hypothèse était correcte.

Pour les fins de cet exercice, la perspective des archives canadiennes les plus grandes et les mieux dotées en ressources a été largement mise en sourdine, afin de mettre en évidence les réalités plus frappantes rencontrées par peut-être 90 % des « autres » archives du pays, beaucoup ou la plupart d'entre elles fonctionnant avec un budget annuel de 150 000 $ ou moins.

FORCES

La bonne nouvelle est que le patrimoine documentaire du Canada est bel et bien vivant, dans les voûtes et sur les étagères des archives partout dans ce pays. Les musées ont beau avoir des objets et les déployer admirablement pour illustrer notre histoire, mais les sources primaires – les documents qui sous-tendent les expositions traditionnelles et virtuelles, les livres, les magazines et les journaux, les histoires de la communauté et la fierté communautaire, les antécédents familiaux et la formation de l'identité communautaire, la recherche scientifique et universitaire, les films et les documentaires, le théâtre et la musique – se trouvent dans les archives du Canada. La première et la plus grande force de la communauté, c'est le volume, la variété et la qualité de ces documents. De plus en plus, les matériaux les mieux adaptés pour l'histoire populaire, la diffusion dans les médias sociaux et l'engagement des citoyens sont détenus près du sol, dans les petites archives communautaires du pays. Comme un conseiller l'a noté,

> *J'ai vu tant de trésors d'archives dans les petits musées et les organismes que je visite… Plusieurs documents importants ne sont pas acheminés aux grandes institutions pour toutes sortes de raisons – fierté communautaire ou paranoïa, capacités réduites des grandes institutions ou souvent simplement la nature des documents, considérés comme inactifs mais toujours essentiels aux municipalités ou organismes.*

L'agenda politique poussant pour la célébration du 150e du Canada en 2017, par exemple, mène directement à ces trésors – et les histoires de notre pays depuis 1867 ne seront pas racontées correctement sans leur inclusion.

La deuxième grande force est la communauté des archivistes, fiers de l'héritage documentaire de notre pays et farouchement dévoués à le protéger. Nos collègues du Québec l'expriment en ces termes : « Notre richesse : valeur patrimoniale, valeur d'information, valeur de témoignage, information et émotion, rappel significatif du passé, lien avec le présent, projection dans l'avenir… permet de mesurer le progrès, évoquer les étapes marquantes, comparer avec les objectifs fixés, etc. »

La troisième grande force de la communauté est le Système canadien d'archive, unique à ce pays et reposant sur des conseils nationaux, provinciaux et territoriaux qui s'entrecoupent. Ceux qui sont chapeautés par cet organisme depuis 1985 en ont tous bénéficié. Bien entendu, bon nombre d'archives canadiennes, indépendamment de la taille ou de la situation, ont été d'importants contributeurs à cette initiative, ce qui démontre une résilience bâtie sur la longue durée, un leadership solide et une allocation des ressources fiable. D'autres sont plus récentes, souvent les enfants de l'année du centenaire du Canada, et affichant des degrés variables de viabilité.

La force du nombre a permis à plusieurs conseils provinciaux et territoriaux de parrainer des catalogues descriptifs en ligne, parfois par le biais d'une collaboration régionale, et tous reliés au grand portail d'Archives Canada. Chaque catalogue promeut les collections des archives membres, offrant ainsi une visibilité et une force que la

plupart ne pourraient se permettre autrement. Dans la construction de ces catalogues, les conseils ont également développé et partagé une expertise technique et des infrastructures avec leurs membres, en particulier autour de la gestion des métadonnées et de la numérisation.

Sans doute la plus grande force des conseils provinciaux et territoriaux ont été les services de formation professionnelle et de conseil offerts par plusieurs, et conçus pour renforcer les capacités des fonctions archivistiques de base, les normes et les meilleures pratiques. En cours de route, des archives individuelles ont appris à travailler ensemble et des partenariats avec d'autres organismes du patrimoine ou des industries culturelles connexes ont été formés, afin d'atteindre des objectifs communs plus importants.

En outre, et de façon générale, les archives commencent à développer une meilleure visibilité et de nouveaux publics par l'entremise de sites Web et l'utilisation des médias sociaux. Des initiatives de sensibilisation telles que les fêtes du patrimoine, les semaines du patrimoine et la programmation scolaire créent également, notamment au niveau de la communauté qui valorise l'archive, une prise de conscience que les ressources archivistiques sont fondamentales pour raconter l'histoire du Canada, et qu'une bonne gestion de ces ressources est une responsabilité importante et complexe.

FAIBLESSES

La mauvaise nouvelle est que, à tous les niveaux, les archives canadiennes luttent pour survivre, pour être visibles, et pour démontrer leur pertinence. Par comparaison, la communauté muséale a été bien prise en charge dans le dernier quart de siècle et est, relativement parlant, en plein essor. La communauté archivistique ne l'a pas été, et ne l'est toujours pas.

La faiblesse la plus évidente est encore plus évidente maintenant dû à la perte récente de financement et de soutien fédéral, laquelle a été précédée toutefois d'une longue période d'inertie et de repli. Le soutien et la reconnaissance des provinces, des territoires, des municipalités – et parfois des organismes commanditaires – ont toujours été incompatibles, insuffisants et peu fiables, dans la plupart des cas. Autrement dit, les archives canadiennes sont collectivement ni assez grandes ni assez fortes pour attirer l'intérêt et la volonté politiques.

Le manque de ressources chronique conduit à une cascade de faiblesses secondaires qui contribuent davantage à la fragilité des archives du pays, individuellement et collectivement. L'isolement géographique joue un rôle énorme dans la diminution de la voix collective de la communauté, et sape le potentiel des petites archives les plus reculées, en particulier celles qui servent les Premières nations du Canada. Bien qu'aucune archive au pays ne soit suffisamment pourvue en ressources pour bien s'acquitter de son mandat, beaucoup peinent régulièrement d'une année à l'autre sans un financement stable ou fiable. Les archives situées dans des grandes entités comme les musées ou les entreprises, font face à la concurrence des priorités institutionnelles, tandis que le manque général de ressources adéquates empêche de nombreuses archives de participer à des projets ou des initiatives au sein de leur communauté.

Au travers d'un quart de siècle de soutien financier du gouvernement fédéral, des points forts ont été développés au niveau local en ce qui a trait à l'évaluation, la description et la conservation. Maintenant, il y a une tendance à se concentrer sur la description comme seule fonction de base ayant « le plus de chances de réussir », au détriment de la préservation et de l'accès et, en fait, servant à retarder l'accès jusqu'à ce que tout soit « parfaitement décrit ».

Bien que les archives soient collectivement fières d'être les gardiens de l'héritage documentaire du Canada, elles sont de pauvres communicateurs lorsqu'il s'agit de souligner leur rôle et leurs réalisations. Nous sommes trop modestes et, collectivement, nous démontrons une curieuse tendance à nous « effacer derrière les créateurs ». Avec peu de temps et peu de ressources, de nombreuses archives manquent de stratégies de relations publiques, tandis que l'activisme entrepris collectivement pour augmenter la sensibilisation du public est pratiquement inconnu. Par conséquent, le public possède une faible compréhension de ce que sont les archives, ou de ce que font les archivistes. Le manque de couverture médiatique signifie encore moins d'intérêt public, et par conséquent, les archives canadiennes ont été et demeurent sérieusement sous-estimées.

L'isolement, le manque chronique de ressources, la nature introvertie de nombreuses archives, et maintenant l'extinction du financement fédéral se sont combinés pour créer un vide dans la communauté. À tous les niveaux, l'infrastructure de communication

et de mise en réseau a été soit affaiblie ou brisée. Les conseils provinciaux et territoriaux ont de la difficulté à rafraîchir les comités exécutifs. Plusieurs conseils ont réduit les services consultatifs et le développement et la formation professionnels. Par conséquent, une baisse des effectifs est maintenant rapportée par certains. La diminution de l'accès à la formation, combinée à une rotation rapide du personnel dans des archives incapables d'offrir un emploi durable, ont pour résultat ce qu'un conseiller a décrit comme « constamment enseigner la maternelle » à une équipe tournante de bénévoles et d'employés temporaires, un grand nombre desquels ne démontrent qu'un intérêt superficiel pour la méthodologie professionnelle, au mieux.

De plus en plus, le mécanisme de défense, surtout dans les petites archives, est devenu la complaisance et l'acceptation du statu quo – alors qu'en même temps beaucoup d'entre elles sont « apathiques » en termes de la planification de la relève, du bénévolat et de l'engagement des employés. Nous aimons dire que la communauté archivistique au Canada est toujours confrontée à un certain point tournant critique ou une « bifurcation de la route » – mais jusqu'à maintenant, cette intersection a toujours offert une promesse d'opportunité et de progression vers l'avant. L'avenir semble désormais moins certain.

OPPORTUNITÉS

Malgré ces obstacles, la résilience des archives du Canada est tout à fait remarquable. Le choc initial face à l'arrêt brutal du financement fédéral a disparu et la réalité de la nouvelle situation s'est installée : le monde est différent, mais il n'est pas éteint. Les archives ont toujours été des survivants tenaces et il est rare en effet qu'une institution admette la défaite et ferme ses portes. Puisqu'elles sont situées dans et axées sur la communauté, les archives sont durables et aptes à identifier et à exploiter les opportunités qui pourraient autrement être négligées ou ignorées.

De nouvelles perspectives s'appuient sur les points forts de longue date de la communauté. Le potentiel pour la construction d'un catalogue descriptif véritablement national passe d'abord et avant tout. Les juridictions qui n'ont pas une telle ressource poursuivent vigoureusement les voies et les moyens pour la développer, la percevant comme une occasion de relancer les archives membres, d'établir une culture de travail collaboratif, et de fournir un perfectionnement professionnel pertinent.

Les partenariats se développent un peu partout, pas seulement avec d'autres archives, mais avec des musées, des associations de musées, des organismes patrimoniaux, la communauté des bibliothèques, l'industrie du tourisme, les agences de développement économique, et les intérêts commerciaux. Les éditeurs et les cinéastes sont intéressés par les images et le contenu que les archives peuvent fournir. Les géants de l'internet comme Ancestry.ca sont avides de nouvelles données, afin d'élargir leur base de clientèle. Les archives autrefois réticentes à commercialiser leurs fonds sont en train d'apprendre à développer des accords de licence innovants et bien gérés qui rejoignent de nouveaux publics et permettent une gestion saine des ressources du patrimoine documentaire.

Les partenariats avec les Premières Nations ont le potentiel de rehausser le profil et la visibilité des archives canadiennes, en particulier avec les divers niveaux de gouvernement. Dans certains pays, de telles collaborations se révèlent être une source potentielle de travail à contrat, une nouvelle source de revenus pour les conseils, ou des possibilités d'emploi pour les archivistes indépendants.

Une plus grande collaboration avec le secteur du patrimoine culturel a permis d'identifier des occasions de partager des programmes éducatifs et de les transmettre par de nouvelles façons novatrices. Certaines composantes de la formation et du développement professionnels sont communes à tout le secteur et peuvent être partagées. Un nombre croissant de collèges communautaires offrent des cours de méthodologie archivistique ; l'isolement géographique est effacé grâce à la prestation de programmes d'études en ligne et certains pays explorent l'utilisation sous licence de programmes développés ailleurs par d'autres conseils ou organismes d'archives.

Les partenariats, la collaboration et la participation accrue des parties prenantes ont également alerté les archives communautaires à la valeur de l'action collective. Plusieurs administrations envisagent de nouvelles approches pour les organismes provinciaux, territoriaux et municipaux – compiler des métriques, démontrer la valeur, et rechercher du financement nouveau ou accru.

Enfin, les archives de partout au pays sont enthousiasmées par le potentiel de la nouvelle technologie d'aujourd'hui – de nouvelles plates-formes, un public plus

large, de nouvelles façons de partager du contenu – et sont désireuses de participer. L'ère numérique, avec ses sites web interactifs et ses portails, ses outils de médias sociaux, ses données ouvertes et la participation des citoyens, est peut-être la plus grande opportunité de toutes… mais, de par son potentiel illimité, constitue également une menace grave.

MENACES

La plus grande menace, bien sûr, est que le sous-financement chronique et l'insuffisance des ressources continueront… et s'aggraveront. Si les archives ne peuvent pas démontrer leur visibilité, leur valeur et leur pertinence ; si les gouvernements à tous les niveaux ne peuvent pas être amenés à aider ; si les célébrations de l'histoire du Canada financées par le fédéral continuent d'ignorer le rôle des archives dans la construction de l'identité nationale ; si des organismes tels le CRSH ne financent pas le travail descriptif préliminaire, essentiel à la recherche historique de qualité ; si les entreprises ou les fondations philanthropiques ne peuvent pas être convaincues… alors la longue glissade dans la non-pertinence et l'obscurité se poursuivra.

Sans un accès adéquat à des services conseil et de la formation et du développement professionnels spécifiques aux archives, les normes de pratique vont inévitablement diminuer. Le travail national sur les normes de description et de conservation est déjà menacé. Sans une infrastructure de communication et de réseautage pour encourager la formation et la consultation, les petites archives du Canada seront de plus en plus isolées et désengagées, valorisées seulement par leur propre circonscription – et même cette valeur diminuera dans le fatras des intérêts concurrents du patrimoine.

Les quelques flux de financement qui ont survécu pour renforcer les archives du Canada, individuellement ou collectivement, se concentrent en grande partie sur des objectifs à court terme et sont souvent motivés par la nécessité de générer des revenus et de démontrer la valeur économique. Ces objectifs « du moment » vont à l'encontre du concept même des archives – certaines archives refusent donc de participer à ce qu'elles considèrent comme des entreprises commerciales – mais c'est le coût de faire des affaires avec les industries patrimoniales d'aujourd'hui, tels que le patrimoine culturel et touristique, qui mettent l'accent sur un retour d'investissement.

Ignorer les fonctions archivistiques de base comporte des risques. L'évaluation des besoins et l'analyse des lacunes menée récemment dans plusieurs pays ont indiqué que les archives canadiennes sont à court d'espace, les installations existantes souvent ne répondent pas aux normes environnementales de stockage ou n'assurent pas une sécurité physique adéquate pour les collections, et avec la perte du financement fédéral, la gestion de la conservation – la marque d'une gestion saine – est abandonnée partout. En même temps, et paradoxalement, les archives sont une industrie en croissance : les tâches sont remplies, les décisions sont prises, et les dossiers sont créés dans des cycles interminables ; les archivistes auront toujours du travail… et peut-être qu'il y aura toujours ces défis.

La convergence entre les professions de l'information et le mouvement vers la collaboration interdisciplinaire peut aussi être perçue comme une menace, à moins d'être bien gérée et communiquée de manière efficace, en particulier aux organismes de financement. Si le rôle des archives est chroniquement mal compris et sous-évalué, nous courons le risque d'être englobés, que notre identité et notre intégrité se perdent entre les musées, les bibliothèques et autres fournisseurs de services d'information. Est-ce que tout ceci est encore important ?

La ruée vers l'accès numérique se révèle être une « arme à double tranchant », à la fois une immense opportunité et une immense menace pour la communauté archivistique. La fracture numérique demeure un obstacle important – ce n'est plus seulement une question d'accès, mais aussi de l'incapacité de la plupart des archives de moyenne et petite tailles d'investir dans l'infrastructure technique, les ressources et les compétences nécessaires pour participer pleinement à l'ère du numérique. Pour celles qui peuvent participer, le fardeau de fournir l'accès, de la préservation et de la gestion du numérique signifie que les collections conventionnelles en souffriront, car pour la plupart des archives communautaires ou de petite taille, la réalité demeure que leurs collections sont entièrement analogiques, et intéresseront peu de gens sauf si et jusqu'à ce qu'elles soient migrées vers des plates-formes numériques.

Les archives canadiennes investissent massivement dans des catalogues en ligne, confiantes que combinées avec les Archives du Canada, ces ressources nous rendrons « détectables » et augmenteront notre profil ; mais cette question a-t-elle sa place dans une époque où Google trouve tout, de toute façon… et plus rapidement ?

PRIORITÉS

C'est un horizon qui fait un peu peur. Que devraient être les archives, dans l'ère de Twitter et de la blogosphère ? Comment pouvons-nous travailler mieux ensemble, des plus petites au plus grandes archives, pour nous assurer que nous sommes de bons gardiens, pour démontrer notre valeur, et pour fournir un accès significatif au patrimoine documentaire du Canada ? Comment pouvons-nous sensibiliser les Canadiens au fait que ce n'est pas « tout autour de nous », mais, dans les mots de Sir Arthur Doughty, que « les Archives sont le cadeau d'une génération à l'autre… » ?

Les archives canadiennes n'ont peut-être pas encore de solutions, mais elles ont des priorités à court et moyen terme :

- attirer un nouveau financement stable de tous les niveaux de gouvernement, en particulier provincial et territorial ;
- identifier des possibilités de financement dans le secteur des entreprises privées ;
- un catalogue d'archives national intégrant des bases de données provinciales – notices descriptives de qualité et l'accès en ligne transparent ;
- une infrastructure organisationnelle revitalisée et solide qui permet la communication et le réseautage à l'intérieur et entre les administrations ;
- un revenu diversifié grâce à de nouveaux partenariats et collaborations ;
- les meilleures pratiques et normes professionnelles nationales, et une saine gouvernance ;
- un meilleur engagement et soutien pour les Premières Nations ;
- des programmes de formation et de perfectionnement professionnels robustes ;
- de nouvelles approches à la gestion des collections grâce à des stratégies d'acquisition coopératives ;
- la numérisation au niveau régional, en partenariat avec de grandes archives, bibliothèques et musées ;
- une collaboration inter-juridictionnelle pour les activités de conservation, y compris l'utilisation partagée d'équipements spéciaux ;
- des initiatives de communication et de sensibilisation du public qui reconnaissent l'évolution des besoins, des intérêts et des attentes technologiques du public ;
- la construction de l'image publique des archives et l'élévation de son profil.

Ces priorités sont-elles réalistes et « SMART » ? Sont-elles réalisables ? Est-ce que les 900 points de lumière ont encore de l'importance dans un monde post-moderne ? Seul le temps nous le dira. En fin de compte, ce qui est à risque est décrit sur le site Web des Archives provinciales de l'Alberta : « Les archives sont la mémoire d'une société. Elles sont l'enregistrement accumulé de la vie et des activités des individus, des entreprises, des associations et des gouvernements. Elles sont la matière première essentielle de notre histoire. Sans elles, nous n'aurions aucune trace de notre passé, pas de compréhension de notre présent, et aucun fondement pour notre avenir ».